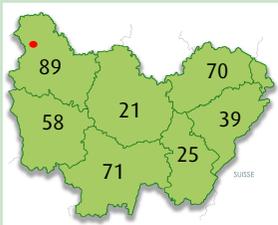


LES JARDINS DE LA CROISIÈRE : UN PROJET SOCIAL, BIO ET LOCAL

où

SENS

> 26.904 habitants



ACTEURS DU PROJET

> Porteurs du projet

Chambre d'agriculture de l'Yonne
Fédération Départementale des
Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)

> Maître d'œuvre

association Les Jardins de la Croisière

> Partenaires

•État • Conseil Départemental de
l'Yonne • SPIP (service pénitentiaire
d'insertion et de probation) • MFR
(maisons familiales rurales) •
Gestionnaire réseau Distribution
•Fondation Carrefour
•Mutualité Sociale Agricole • SNCF...



Le contexte et l'objectif de l'opération

L'association « Les Jardins de la Croisière » a été créée en 1995 par la chambre d'agriculture de l'Yonne et par la FDSEA 89, à l'origine pour répondre à un **besoin local non pourvu** (400 saisonniers recrutés chaque année, hors Bourgogne, par les entreprises horticoles du nord de l'Yonne). Elle fonctionne sous statut « **d'atelier chantier d'insertion** » d'une capacité d'accueil de 30 places réservées à des personnes en difficulté socioprofessionnelle. L'association accueille également des personnes condamnées à une peine (travaux d'intérêt général essentiellement). En 2009, Les Jardins de la Croisière développent une 2e activité pour accroître ses capacités d'autofinancement, en se lançant dans l'entretien des espaces ruraux.

Les solutions retenues

Une production en bio. Pour ne pas créer une concurrence avec les maraîchers, les porteurs du projet optent pour le bio, inexistant dans le Sénonais. L'association exploite 3 ha de terres maraîchères selon les principes suivants :

- recyclage des matières organiques (ex : fumier collecté dans les fermes) ;
- rotation des cultures ;
- **variétés rustiques** adaptées au terroir, naturellement résistantes aux parasites et aux maladies ;
- **méthodes de désherbage** thermique, mécanique ou manuelles ;
- recours à la **lutte biologique** grâce, notamment, à la préservation des haies, des bordures florales et des nids qui hébergent les ennemis naturels des parasites et des maladies des plantes.

Circuits courts. La production est commercialisée par différents canaux : sur le **marché** de Sens ; directement à la **ferme** avec possibilité de souscrire un abonnement à un panier hebdomadaire ; dans les **magasins bio** du territoire.

Insertion. Les personnes en insertion sont orientées vers les Jardins de la Croisière par les acteurs de l'emploi et de l'insertion (Pôle Emploi, Mission locale, CCAS, centre d'hébergement de la Croix-Rouge...). Elles signent un **CDD d'insertion** de 6 mois, renouvelable une fois. Elles sont accompagnées dans la résolution de leurs problématiques sociales et dans leurs démarches vers l'emploi par un référent externe à l'association (le prescripteur).

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT - BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

COÛT DE L'ACTION

• Budget de l'association : 756 000 euros dont 76% issus des aides publiques et privées (financement des contrats d'insertion par l'État et le Conseil Départemental, financement des mesures de peine par le ministère de la Justice, aides au fonctionnement...).

• Investissement de départ : 200 000 euros pour l'achat de matériel et pour les bâtiments d'accueil et de stockage ; l'association n'est pas propriétaire du foncier.

MOYENS MOBILISÉS POUR LE FONCTIONNEMENT

6 permanents dont 2 en contrat aidé.

CONTACTS

LES JARDINS DE LA CROISIÈRE

Erik Polrot, directeur

5, chemin de la Croisière

89100 Sens

Tél. : 03 86 64 93 18

jardinsdelacroisiere@wanadoo.fr

Fiche réalisée le 28/05/2015 par la DREAL Bourgogne.

Rédaction : Alexandra Caccivio - Conception graphique : Anne Gautherot
Photographies : Les Jardins de la Croisière



Résultat de l'opération

Clientèle fidélisée.

- **80 adhérents** dont 45 abonnés au panier hebdomadaire ;
- 6 magasins bio dans l'agglomération de Sens et d'Auxerre ;
- **Partenariat** avec un café de pays qui propose une **restauration locale** avec des produits bios et équitables ;
- Depuis la création des Jardins de la Croisière, l'agriculture biologique s'est développée dans le Sénonais, qui compte notamment 5 Amap.

Volume d'affaires.

- **100 000 euros** de chiffre d'affaires réalisé grâce aux produits frais.
- 100 000 euros de chiffre d'affaires réalisé grâce à l'entretien des espaces ruraux.

Insertion.

- **54 personnes** en insertion accueillies en 2014.
- Entre 20 et 40 personnes accueillies chaque année, à la demande du SPIP de Sens, pour réaliser un travail d'intérêt général (TIG) de 30 à 220 heures.
- **60% de sorties dynamiques** en 2014. Cela représente, sur les 39 sorties enregistrées en 2014, 22 retours à l'emploi ou en formation.



Points de vigilance

- > Un **modèle économique** qui demande à être travaillé pour atteindre 24% d'autofinancement (grâce à la vente de produits et de services).
- > Des **partenaires** qui doivent être très diversifiés pour limiter l'impact des baisses de subventions et des décalages de trésorerie.
- > Un équilibre à trouver entre les activités d'insertion et les activités économiques pour maintenir un nombre important de sorties dynamiques dont dépendent les subventions de l'État.

Valorisation

- > L'association est membre du **Réseau Cocagne** depuis 2001. Le réseau rassemble 120 jardins d'insertion en France, dont 3 en Bourgogne, à Mâcon, Quetigny et Chatillon-sur-Seine. Les 4 jardins d'insertion bourguignons se rencontrent une fois tous les deux mois pour échanger sur leur expérience.
- > Les Jardins de la Croisière sont le seul jardin d'insertion, en France, porté par les organisations professionnelles agricoles. Cela permet de créer, localement, un vrai réseau autour de ce projet (entraide).